

Berne, le 27 mai 2010

Communiqué de presse

Minimiser la pauvreté – investir dans la formation

Plus de la moitié des bénéficiaires de l'aide sociale n'a pas suivi de formation. Dès lors, le manque de formation est un risque majeur de pauvreté. En cette Année européenne de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2010, la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) mise davantage sur des mesures dans le domaine de la politique de la formation.

Les chiffres sont parlants : 57% des bénéficiaires de l'aide sociale ne disposent pas de certificat de formation. En comparaison, cette proportion est de 26% dans la population globale. La CSIAS estime qu'il y a lieu d'agir: « Dans l'actuelle société du savoir, la formation est une clé de l'autonomie », a dit Madame Dorothee Guggisberg, Secrétaire générale de la CSIAS, dans le cadre de l'assemblée générale (AG) qui a eu lieu aujourd'hui à Berne. Pour elle, la formation est un bien non seulement individuel et social, mais également économique, car : « l'absence de formation coûte ». Dans le cadre de sa stratégie nationale de lutte contre la pauvreté, la CSIAS demande dès lors entre autres une augmentation des offres dans le domaine de la promotion précoce, une formation obligatoire jusqu'à l'âge de 18 ans révolus, l'harmonisation du système des bourses d'études ainsi que la validation des acquis de l'expérience.

L'ancien Conseiller national Rudolf Strahm, intervenant hôte de l'AG, a rappelé le besoin considérable d'un rattrapage de formation que présentent les clientes et clients de l'aide sociale. Pour lui, seule une qualification fortement axée sur les besoins du marché de l'emploi permet aux personnes concernées de s'insérer. Monsieur Strahm, Président de la Fédération suisse pour la formation continue, s'engage en faveur d'une filière de formation axée sur la pratique professionnelle.

Le Canton de Vaud est considéré comme un exemple en matière de mise en place réussie d'une politique de la formation et de l'insertion: dans le cadre d'un projet cantonal, les directions de l'économie publique, des affaires sociales et de l'éducation collaborent dans le but de permettre aux jeunes d'entrer dans la vie professionnelle. Par ailleurs, le canton a harmonisé l'aide sociale et le système des bourses d'études, comme Madame Françoise Jaques, Cheffe du Service de prévoyance et d'aide sociale du Canton de Vaud, l'a expliqué.

C'est à la seule condition que les politiques de la formation et sociale accordent leurs mesures et coordonnent les offres destinées aux groupes à risque que la formation peut prévenir efficacement la pauvreté. C'est ce qui a été souligné par Messieurs Hans Ambühl, Secrétaire général de la CDIP, et Ruedi Meier, Président de l'Initiative des villes: politique sociale. Ce dernier a par ailleurs invité la Confédération à assumer un rôle de direction plus important dans la politique de la formation et à co-financer des incitations à promouvoir des mesures de formation.

Pour tout renseignement complémentaire:

Walter Schmid, Président de la CSIAS
Tél. 079 446 41 54

Dorothee Guggisberg, Secrétaire générale de la CSIAS
Tél. 079 753 63 34